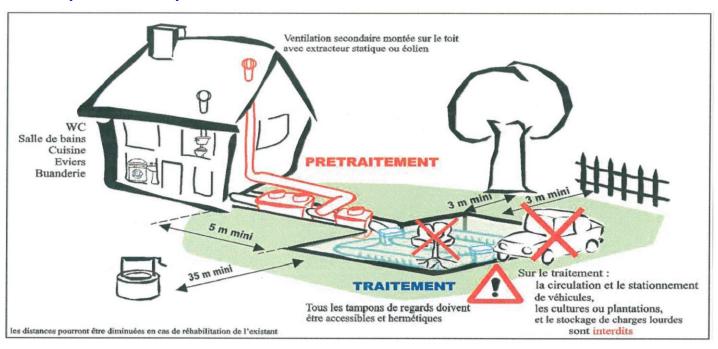
Exemple d'implantation:



Source SATAA - Conseil Général de la Haute Savoie

Les impératifs à respecter :

Des distances minimales :

\$\infty\$ 3m des limites de parcelle

♦ 5m des arbres (distance minimale conseillée)

♦ 5m de l'habitation

\$\footnote{35}\text{m} d'un puits ou captage utilisé pour l'alimentation en eau potable.

Une distance repère :

su-delà de 10m entre la fosse et l'habitation, prévoir un bac à graisse pour prévenir le colmatage des canalisations d'évacuation des eaux ménagères.

Le prétraitement / La ventilation

⇔ un minimum de 3 m³ pour une fosse toutes eaux ⇔ un espace de 5m minimum entre le système et l'habitation

un accès maintenu pour assurer les vidanges

w une double ventilation: une ventilation primaire par prolongement d'une canalisation d'évacuation jusqu'en toiture, une ventilation secondaire pour extraire les gaz de fermentation de la fosse (connectée sur la fosse ou sur la canalisation de sortie)

Références réglementaires

➤Arrêté du 07 mars 2012 « Fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'ANC recevant une charge brute de pollution organique < ou = à 1.2 kl/j de DBO 5 ».</p>
➤DTU 64.1 (d'Aout 2013) « Mise en œuvre des dispositifs d'assainissement non collectif ».

ATTENTION: L'instruction de la présente demande (dossier conception) ainsi que le contrôle de bonne exécution des travaux de votre système d'assainissement non collectif (dossier réalisation) donnent lieu aux redevances suivantes à la charge du pétitionnaire: Ces redevances sont facturées 139,04 € TTC pour le dossier de conception et 106,95 € TTC pour la réalisation si l'installation est conforme Nb:Dans le cadre d'installation non conforme, une contre visite sera réalisée et facturée 47,30 € TTC.

Pour toutes informations complémentaires contacter laurent.dincan@saur.com / vincent.martinet@saur.com emilie.lavielle@saur.com

Votre demande d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif

Dossier de conception N°:





Date de la demande :Numéro de	e permis de construire :
•	Lieu d'implantation de la construction : lieu-dit : Commune : Nom du lotissement : Code postal : de naissance : Tel :
Caractéristiques	de la construction :
 Cette installation concerne : □ Une construction neuve □ Une réhabilitation (avec permis de construire) □ Une réhabilitation (sans permis de construire) Caractéristiques de l'habitation □ Maison individuelle □ Résidence pri □ Groupe de logement □ Autres :	incipale
	s de bain :Chambres :Cuisines :urface de l'habitation :
Pente du terrain prévu pour les ouvrages d'assair ☐ faible <5 % ☐ moyenne e	Section cadastrale : N° de parcelle :
	rage) d'eau à proximité des ouvrages : sais pas inissement :m
 ▶ Destination des eaux pluviales : □ Réseau de surface (fossé, caniveaux) □ Rétention (cuve, mare) □ Autre 	tration sur la parcelle e préciser :

Définition de la filière :

Prétraitement : >Le dispositif de pré-traitement des	eaux usées :			Le dossier est à retourner complet à SAUR 157 Route des entreprises	
Volume de la fosse : m Ventilation prévue		□ non		☐ Plan de situation (extrait du cadastre avec n	ι° de parcelle, n° de section et l'échelle
Extracteur statique ou éolien	□ oui	□ non		☐ Plan de masse du dispositif au 1/200 ou 1/5 ⇔ définir l'ensemble des implantation	
≻Est-il prévu un préfiltre ?	□ intégré	□ séparé	si séparé, volumeL	système d'ANC, puits, ruisseaux	x, réseaux,
➤ Si le préfiltre est intégré : ➤ Est-il prévu un bac à graisse ?	□ cassette □ oui	□ pouzzolane □ non	☐ filet filtrant ☐ canne plongeur si oui, volumeL	☐ Une copie de l'étude de sol réalisée par (SA	AUR) ou un bureau d'études spécialisé
Existe-t-il une pompe de relevage :	□ oui	□ non		☐ Une copie de l'autorisation de déversement	dans le cas de rejet superficiel en don
fosse équipé d'un extracteu	ır statique ou e	éolien.	de ventilation en sortie de issement (fosse ou drains	☐ Une copie de la dérogation préfectorale si l En aucun cas, l'installation d'un d réalisée sans l'acceptation du doss de Saur.	lispositif d'assainissement no
,				Engageme	nt du demandeur :
Traitement : ➤ S'agit-il de : ☐ Tranchées d'épandage No ou ☐ Lit d'épandage de ou ☐ Lit filtrant non drainé à flux v ou ☐ Tertre d'infiltration de	vertical de	m ² m ²	gueur totale d'épandage :ml	Je soussigné	ectant la filière validée dans ce doss ation de la filière, un écrit devra être 10 jours AVANT le début des travaux es photos ne peut faire valeur de contr
			isponible de la parcelle est	 - à assurer le bon fonctionnement de mon installatio - à installer la filière d'assainissement en respectan 	nt le plan d'implantation défini au départ
suffisante et lorsque l'aptit ☐ Micro Station agréée ou ☐ Filtre compact agréée ou ☐ lit filtrant drainé à flux vertical ou ☐ lit filtrant drainé à flux horizont	□ N° Agré □ N° Agré Surface :	ment : ment : m ²	☐ Aire de dispersion☐ Poste de relevage si nécessaire☐ Dalle d'Encrage	de pose définies dans les textes réglementaires, perméabilité (Etude de Sol) et le guide du fabricant - à tenir à la disposition du SPANC (ou son prestat sont faits par une entreprise). Le non-respect de toute ou partie des points ét avec application des éventuelles sanctions et péngéographique ou se situe l'installation.	; aire) la copie du PV de réception de c noncés précédemment entrainera u
Ces solutions sont à privilé épaisseur.	gier dans le ca	s de sols à faibl	e perméabilité et/ou de faible	A le ://	Signature du
	n'est possible, de	s solutions except	ionnelles peuvent être autorisées dans	Avis d	u technicien :
le cas d'une réhabilitation.	r est possiole, de	s solutions except	romenes peuvent eure autorisees dans	☐ Avis favorable : la filière d'assainissement	t projetée est conforme aux caractéristi
Indiquer la raison pour laquelle les solutions sont impossibles :				l'ensemble des contraintes environnementales du te Avis défavorable : la filière d'assainissement	rrain étudié. ent n'est pas adaptée aux caractéristiqu
Indiquer la solution exceptionnelle pr				l'ensemble des contraintes environnementales du te ☐ Observation sur le projet :	
•	-				
		parcelle t	iers :		Signatu
➤Si le rejet s'effectue sur une parce du propriétaire du lieu de rejet prévu.	lle tierce, joindre	e obligatoirement	une autorisation de déversement écrite	Avis de l'au	torité compétente :
➤Si le rejet s'effectue par puits d'infi	litration, joindre	obligatoirement la	derogation prefectorale.	☐ Avis favorable	A le
Miss à ionn , 01/01/2027				☐ Avis défavorable	Signature:
Mise à jour : 01/01/2025					

Documents à joindre obligatoirement à la demande : le). ctible maine privé ou public on collectif ne doit être e selon l'avis technique ssier et sur l'exactitude des envoyé au prestataire pour et de confirmer la date du rôle officiel, le chantier doit n et d'entretien du système ; part du projet, les conditions éventuelles de l'étude de chantier (lorsque les travaux une NON CONFORMITE ant l'ANC sur le périmètre demandeur iques de l'habitation et à ues de l'habitation et à le: ire: